

PUBLICATION SUR INTERNET

En application des dispositions du **Code Général des Collectivités Territoriales**, et notamment des dispositions **des articles L 2121-24, L 2131-1 et de l'article R 2131, relatives au caractère exécutoire et à l'ouverture des voies et délais de recours**, la Commune de Clermont-Ferrand a publié sur son site internet le 28 mars 2024 les actes administratifs listés en annexe.

Ces documents sont mis à la disposition du public et consultables au service des Archives en Mairie, rue Philippe Marcombes, du lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h 30.

L'affichage de l'information de cette publication a été effectué sur internet à compter du 28 mars 2024 pour une durée de deux mois.

Fait à Clermont-Ferrand, le 28 mars 2024

Pour servir et valoir ce que de droit

Le Maire


Olivier BIANCHI



ANNEXE :
Certificat de publication sur internet d'actes administratifs
du 28 mars 2024

- Arrêté du 28 mars 2024 portant nomination de Mme Christiane LLORENS pour siéger au Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale au titre des associations de retraités et de personnes âgées